

0020050U
ACADEMIE D'AMIENS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CONDORCET
ROND-POINT JOLIOT CURIE
02100 ST QUENTIN
Tel : 0323084444

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 70
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/02/2020
Réuni le : 05/03/2020
Sous la présidence de : Jean-Christophe Storz
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise la signature de la convention d'exécution avec le GIP FORINVAL du projet CAMPUS des métiers concernant l'action « échanges internationaux avec le Canada » (versement de 1500€ par le lycée)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Storz
Prénom : Jean-Christophe
Signé le: 11/03/2020 12:17:44

CONVENTION D'EXECUTION DU PROJET

- Vu la convention constitutive du Groupement d'intérêt public académique « FORINVAL » approuvée par arrêté préfectoral du 23 octobre 2013,
- Vu la délibération du Conseil Régional des Hauts de France n°2019.00374 du 5 février relative à l'accompagnement des « Campus des Métiers et des Qualifications »,
- Vu la convention relative au Campus des Métiers et des Qualifications Métallurgie et Plasturgie entre le GIP FORINVAL et le lycée Condorcet Saint Quentin établissement support

ENTRE Le Groupement d'intérêt public « FORINVAL » de l'académie d'Amiens, représenté par Monsieur Christophe QUEVA son Directeur

d'une part,

ET L'Espace Scolaire Condorcet de Saint Quentin, représenté par Monsieur Jean Christophe STORZ son chef d'établissement,

d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Dans le cadre de la fiche action 9 votée en COPIL du 16 octobre 2019 « compétences transatlantiques – échanges internationaux avec le canada ».

Objectifs :

- Créer les conditions d'organisation d'échanges de personnes et de compétences entre établissements.
- Pérenniser les contacts pris de façon numérique par des rencontres réelles in situ
- Etablir des bases de modules de formations communes sous le label Campus des métiers et des qualifications de la métallurgie et de la plasturgie intégrant tous les partenaires.
- Découvrir la culture d'un pays et le langage associé
- Créer et renforcer les liens avec le partenaire canadien
- Echanger des apprenants ou des enseignants pour des stages en entreprise, des modules de formations sur des technologies spécifiques ou le suivi d'un semestre de cours avec des accords d'équivalence

Programme :

- Voyage d'étude à Bathurst dans le New Brunswick.
- Rencontre d'universitaires du Campus de Bathurst et Caraquet.
- Rencontre avec les représentants de la chambre de commerce et du conseil économique du New Brunswick.
- Visite d'un laboratoire de recherche à Bathurst
- Visite d'entreprises de métallurgie et de plasturgie

Participants :

- Le directeur de l'INSSET de Saint Quentin(UPJV)
- La référente Internationale académique de l'Espace Scolaire Condorcet de saint Quentin
- Le directeur délégué aux formations du lycée de Chauny
- Le directeur opérationnel de la pft Innovaltech de Saint Quentin
- Le directeur opérationnel du CMQ MP

Le GIP FORINVAL est porteur du projet pour l'académie d'Amiens, il gère l'ensemble des dépenses relatif aux déplacements des élèves français et de leurs accompagnateurs jusqu'au Canada, et rassemble les différentes recettes du cofinancement.

ARTICLE 2 : Modalités financières

Les organismes/structures/établissements participants, dont l'Espace Scolaire Condorcet, sont amenés à participer au financement de l'opération à hauteur du montant de la contribution déterminée, sur le fondement du budget prévisionnel de l'opération et des autres cofinancements, soit 10 000€ dont 3000€ de financement par la subvention régionale.

La contribution identifiée pour votre établissement est donc 1 500 €, acte administratif n°26 du conseil d'administration du 28 novembre 2019.

La contribution sera versée, après signature de la présente convention et sur présentation d'une facture, au GIP FORINVAL, porteur du projet pour le Campus des Métiers et des Qualifications Métallurgie et Plasturgie avant le 30 avril 2020.

Fait à Amiens, en deux exemplaires le

Le Proviseur de l'Espace Scolaire Condorcet
de Saint Quentin



LYCEE CONDORCET
LE PROVISEUR
Jean Christophe STORZ

Le Directeur
du GIP FORINVAL,



GIP FORINVAL
Le Directeur
Christophe QUINIA
ACADEMIE D'AMIENS